



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE TARN**

- Article L5211-10 du CGCT
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

**DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION
N°2025-67
DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025**

Présents : M. Jean-Luc CANTALOUBE, Mme Isabelle CALMET, MM. Henri VIAULES, Jean-Paul CHAMAYOU, Mme Sylvie BASCOUL, MM. Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

Objet de la décision : Service Collecte des déchets - Recrutement CDD

Le Bureau a délégation pour recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires **pour accroissement temporaire d'activité**, conformément au Code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1°.

Au vu du surcroît d'activité du Service Collecte des déchets de la Communauté de Communes Centre Tarn, il convient de créer un emploi d'agent non titulaire à temps complet du 10 février 2026 au 09 février 2027 inclus.

- un poste d'adjoint technique – grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité :

- décide de procéder au recrutement d'un agent non titulaire dans les conditions susvisées,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à durée déterminée à intervenir.

En vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

*Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE*

Communauté
de Communes
Centre Tarn

